

Commune d'Oradour
Compte rendu conseil municipal
Date 10 07 2020

Absents excusés : Olivier Baillargeau et Pascal Bertrand

Ordre du jour : élection des délégués pour les élections sénatoriales

Les 348 sénateurs sont élus par 162 000 grands électeurs (députés, sénateurs, conseillers régionaux, départementaux, municipaux) pour un mandat de 6 ans.

Chaque renouvellement permet d'élire la moitié des sénateurs répartis en 2 séries. La série 2 sera renouvelée le 27 septembre 2020.

Les sénateurs en Charente :

Nicole BONNEFOY depuis le 21 09 2008 et Michel BOUTANT depuis le 21.09.2008

Nombre délégués commune Oradour : 1 titulaire et 3 suppléants

Bureau électoral : le maire, la secrétaire de séance : Corinne Baillargeau, les 2 conseillers les plus âgés : Didier Lavergne et Bernard Clément, les 2 plus jeunes : Angélique Maufras et Erwan Sylvestre

Sont élus à l'unanimité par bulletin secret :

- titulaire : Eric SICARD

- suppléants : Olivier BAILLARGEAU, Angélique MAUFRAS, Erwan SYLVESTRE